

Am. de Buzenvalles.

Copie

289

De La Haye ce 28^e Decem 1669.

Monseigneur,

J'ay fait venir à C. de les informations que vous avez pris la peine de m'envoyer sur le sujet des Droits de la Maison de Cadeneffe dans Orange. Il y en a quelques autres, que possède la Dame d'Appelation qui est de la même maison, et nous en avons toute la specification, en main. C. de Buzenval avec nous, qu'il croit bon de trouver moyen d'acquérir ces droits par un ou autre moyen, et mesme, que suffisamment on y pourroit employer quelques deniers du Régiment d'Orange, mais ne témoigne gueres d'inclination à se défaire pour cela d'une baronne d'Appelation qui est pieuse noble, et d'un bon régiment bien tenu. Cela tout cas, elle avoue que ce n'est pas là un travail à négocier prompt mais alors que l'importance de la chose requiert une délibération plus menue, et sur tout, l'avis ou du parlement ou du Régiment des Commaings. Nous verrons à quoi finallement C. de Buzenval se disposer, car, comme cela agit de son état, avec une force et fermeté incroyable; après lui avoir remontré et lui expliqué les choses, il n'y a que de la laisser faire et répondre C. de Buzenval son plaisir. Nous ne pourrons pas encoz ce qui est de son intention pour l'affaire de la Chouange. Si idem lui donne à son avantage, vous me ferez distincte de ce que le tafteveray et tout et par tout vous faire auquel que je suis véritablement.

Monseigneur,

290

122